

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Henri Guillemin
Le procès de Péguy

Pierre Vadeboncoeur

Volume 24, Number 2 (140), March–April 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30293ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vadeboncoeur, P. (1982). Henri Guillemin : le procès de Péguy. *Liberté*, 24(2), 93–95.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1982

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Chronique inactuelle

PIERRE VADEBONCŒUR

Henri Guillemin, Charles Péguy, Paris, Seuil, 1981

Le procès de Péguy

M. Henri Guillemin, ayant entrepris de déboulonner la statue de Péguy, a écrit à cette fin le gros ouvrage que l'on sait, qui est assez accablant. Il semble bien que ses preuves soient dans l'ensemble irréfutables. L'accusation est portée, les pièces à conviction sont nombreuses et précises. En vouloir au critique? On ne voit pas au nom de quoi l'on chercherait noise à quelqu'un parce qu'il fait ressortir des vérités à l'encontre d'un culte. Il n'y a qu'à en prendre acte.

Je suis donc allé jusqu'au bout de ce procès. Je le soutenais sans faiblir. Mieux encore, j'approuve et je remercie. Pour mesurer l'exigence à laquelle obéit cette approbation, qu'on sache que Péguy a beaucoup compté pour moi et que, encore aujourd'hui, je le lis, sur l'essentiel, dans un sentiment de profond accord, sans compter la joie dans laquelle il me met, ni le plaisir littéraire sans cesse renouvelé, qui lui aussi est une véritable joie.

Cependant il y a les conclusions que normalement on tirerait du livre de M. Guillemin. Ici l'on arrive inopinément dans la plus complète impasse et c'est M. Guillemin et non Péguy qu'on trouve dans ce cul-de-sac... Il y a une souricière.

On regarde: qui est pris? Ce n'est pas Péguy, c'est Guillemin!

Je ne le dis pas par parti pris. C'est qu'on aboutit fatalement à l'équation suivante, dont je voudrais bien savoir qui serait capable de montrer qu'elle n'a pas une absolue rigueur: si M. Guillemin a raison, si son réquisitoire atteint non seulement le caractère mais l'âme de Charles Péguy, l'œuvre de ce dernier n'existe pas, il n'a pas pu la produire, il est exclu qu'il l'ait écrite. Or, elle existe incontestablement... Si Guillemin démolit Péguy, si cela est vrai, alors il faut conclure: l'œuvre de Péguy était impossible, ce qui est manifestement faux puisqu'elle a été faite. La relation de cause à effet et elle seule permet de faire le compte final de la partie. C'est une règle plutôt stricte. L'œuvre de Péguy suppose quelqu'un à sa mesure qui l'ait réalisée. L'effet suppose la cause. Si M. Guillemin gagne, Péguy nécessairement perd, mais si ce dernier perd véritablement, alors rien n'explique plus son œuvre. Or, que rien n'explique cette œuvre est une contradiction dans les termes. Donc, celui qui perd la partie, ce n'est pas Péguy, c'est forcément M. Guillemin — ce qui est particulièrement sérieux quand on est dans le rôle du diffamateur.

Dans tout ceci il y a une difficulté mais il y a une solution. Je ne doute pas des éléments de la charge de M. Guillemin et d'autre part je ne doute pas de l'œuvre de Péguy (quelque relecture vient encore de me confirmer sa plénitude et par conséquent son authenticité.) Il faut donc que l'attaque de Guillemin, si elle est légitime — et elle l'est —, et le mérite de Péguy, s'il est réel — et en effet il est *prouvé* —, ne se situent pas au même niveau. J'ai parlé de caractère, j'ai parlé d'âme. Guillemin aurait révélé des failles, des failles importantes, mais du premier, montrant par exemple que le calcul, que l'intérêt, auraient influé, parfois fortement, sur des attitudes, des choix, des orientations de Péguy, voire sur des amitiés, sur des haines. Celui-ci aurait été méprisable peut-être plus souvent qu'à son tour, contrairement à sa légende et contrairement surtout au jour sous lequel il se faisait lui-même valoir. On n'imaginait pas cela. Je pense qu'il faut bien admettre ces ombres-là, dont quelques-unes ne sont pas très jolies. Mais il y a l'œuvre et l'âme qu'elle exige, et sous les défauts, même odieux parfois, les qualités, qui ne laissent pas d'être divines, et les aspirations fondamentales, qui étaient claires, voire sublimes.

Finalement, pour bien comprendre ce dont il s'agit ici, sans doute faut-il faire appel à l'une des conceptions typiques de Péguy lui-même: l'ordre du péché, qui est encore dans l'ordre de la grâce. Cependant, alors il fallait prévenir: qu'on ne résumait pas une âme par l'exposition de ses fautes. Mais avertir ainsi n'est pas le genre de M. Guillemin.